

Déclaration Préliminaire de la délégation du SNPES-PJJ/FSU Centre Est au CSA DIR PJJ Centre Est du 9 octobre 2025

« Rien ne révèle mieux l'âme d'une société que la façon dont elle traite ses enfants. »

Nelson Mandela Président de la République d'Afrique du Sud

La convocation de ce CSA DIR PJJ Centre Est, se tient dans un moment grave et inquiétant pour notre démocratie mais aussi pour les conséquences que cela peut avoir pour le service public d'éducation de la PJJ et les jeunes que nous prenons en charge.

Nous tenons à saluer et à soutenir la mobilisation unitaire de ce jour de nos collègues des SPIP réunissant la CGT Insertion et Probation et le SNEPAP FSU qui défendent leurs missions et moyens d'actions face au populisme pénal qui sévit depuis des années dans ce pays (Lire notre appel à soutien :<https://snpespjj.fsu.fr/mobilisation-des-professionnel·les-des-spir-le-snpes-pjj-fsu-apporte-son-soutien-aux-collegues-pour-une-justice-humaine-et-rehabilitatrice/>).

De même, nous soutenons la journée d'action et de manifestation unitaire des psychologues qui a lieu ce jour à Paris (Lire l'appel unitaire : <https://snpespjj.fsu.fr/19972-2/>). Elle demande que cesse le mépris à leurs égards et exige que dans tous les champs d'exercice de cette profession d'avoir une vraie reconnaissance :

- De leur rôle de psychologues,
- De la spécificité de leurs apports et de leur niveau de qualification.

La nomination du nouveau directeur de la PJJ s'inscrit aussi dans un contexte de crise politique. Après l'impossibilité de faire voter un budget désastreux, notamment pour les services publics, François Bayrou, premier ministre de l'époque, a organisé sa sortie.

Depuis, la Vème République se meurt en raison de l'entêtement de son président à vouloir imposer ses volontés alors qu'il est minoritaire dans le pays.

Celui-ci et tout d'abord le responsable de la crise politique et financière dans laquelle se trouve la France, en raison notamment d'une politique fiscale toujours plus généreuse avec les grands patrons. Plus grave encore, il est celui qui par ses actes provoque une crise d'asphyxie démocratique.

La nomination puis la démission de Sébastien Lecornu, fidèle parmi les fidèles du président de la République, apparaît comme une ultime provocation mais aussi comme une tragédie. Elle démontre la volonté d'Emmanuel Macron de continuer à imposer son projet de libéralisation générale et de destruction massive des services publics. Le succès populaire de la journée de mobilisation citoyenne du 10 septembre, amplifiée par celle du 18 et du 2 octobre, à l'appel d'une intersyndicale unie, atteste de l'urgence de rompre avec la théorie du ruissellement si chère au Président de la République, qui n'a fait que creuser les inégalités et aggraver la pauvreté.

**Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire
Secrétariat Régional Centre Est**

Aujourd’hui la France a besoin de refonder son modèle de République démocratique et sociale en s’appuyant sur son triptyque «Liberté – Égalité – Fraternité» et en renforçant le rôle et la place des corps intermédiaires que sont les syndicats. Il faut mettre fin au management public et renforcer les moyens et les missions des services publics dont la PJJ en prenant en compte la parole et la participation des personnels.

Le SNPES-PJJ/FSU Centre Est appelle l’ensemble des personnels et ce dans l’unité la plus large à se mobiliser et à amplifier les mobilisations pour faire reculer ce président et sa politique de destruction de l’état social et démocratique. Il est important que cette unité se construise, car la désillusion démocratique et la colère risque d’ouvrir les portes du pouvoir à l’extrême droite.

Aujourd’hui la PJJ porte encore les traces du plan social qu’elle a subi l’été 2024. Par ailleurs, malgré la censure des principaux articles de la loi Attal par le Conseil constitutionnel, la Justice des enfants a subi un nouveau durcissement et fait toujours l’objet d’une surenchère médiatique permanente ou elle est soumise au populisme pénal.

La question de l’accueil et de la prise en charge des majeurs dans les établissements de placement éducatifs ne doit pas souffrir d’opposition. Par contre, nous demandons que la question de la protection et de l’accompagnement des jeunes au titre du civil et du pénale soit pleinement rétablis à la PJJ avec les moyens nécessaires. La captation des budgets et des moyens par les structures d’enfermements, représente un obstacle à la réalisation de cet objectif et questionne la mise en œuvre du texte qui est proposé ce jour au CSA DIR Centre Est.

Aussi, au regard de l’ordre du jour de ce CSA il semble important de pouvoir aborder un certain nombre de sujets urgent sur notre inter région pour les professionnel.les comme la baisse des normes en milieu ouvert, la revalorisation de la filière socio-éducative, l’octroi de la NBI qui est refusé aux collègues de l’UEHDR de Roanne alors que c’est un droit !

Ainsi concernant la question de l’évaluation des services publics sujet qui tiens à cœur à la DPJJ, nous ne sommes que plus inquiets quand nous voyons l’état des services de notre inter région face aux projets d’austérité budgétaire.

Ainsi quelle satisfaction attendons-nous de la part de notre public, quand la salle d’attente d’un service est transformée en bureau pour le directeur, obligeant les jeunes et les familles à patienter dans un couloir ? Que des services de Milieu ouvert dans le département de l’Allier accueille dans des lieux exigus et peu confidentiel le public, ou tout simplement subissent des infiltrations d’eau ou une invasion de cafards.

Pour le SNPES-PJJ/FSU il y a aussi urgence après le scandale touchant l'EPM la Valentine, à s'assurer à ce que les enfants ne soient pas incarcérées dans des conditions indignes. Nous vous alertons et exprimons notre inquiétude sur la situation de l'EPM de Meyzieu et restons vigilants sur l'état des Quartiers Mineurs. Pour rappel ces lieux privatifs de libertés, outre leur inefficience sur le plan éducatif et leur coût exorbitant, produisent de la maltraitance vis-à-vis des enfants qui s'y trouvent ! Le SNPES-PJJ/FSU s'oppose fermement à une augmentation des moyens dans les lieux privatifs de liberté et en particulier dans les EPM dont les dysfonctionnements montrent qu'ils ne sont pas une réponse adaptée aux enfants en conflit avec la loi ! Nous exigeons un bilan objectif de ces établissements tant sur les effets produits sur les adolescent.es que sur les conditions de travail des professionnel.les de la PJJ !

En Isère, la future restructuration du territoire à moyen constant est une annonce scandaleuse. Si la création d'une nouvelle unité de milieu ouvert dans le sud Isère ne fait pas débat, tant l'activité a explosé depuis l'installation du CJPM, que cela entraîne encore la réduction des moyens d'hébergement, déjà trop restreints, est d'une incohérence insoutenable. Comment les éducateur.ice.s vont pouvoir réfléchir les accompagnements toujours plus nombreux, sans disposer de moyens pour répondre avec sens et pertinence aux diversités de parcours et de besoins des jeunes dont ils ont la charge de se préoccuper. Si un tel projet devait aboutir, nous ne pourrons que nous poser une nouvelle fois la question des limites, de l'ignorance et de la malveillance des technocrates qui dirigent nos institutions.

Dans la Drôme, les difficultés signalées de longues dates restent persistantes et aggravent l'insécurité des agents et des jeunes (fermeture temporaires cet été à l'UEHC sans communication ; enquête administrative en cours sans calendrier à l'UEAJ, difficultés RH à UEHC: contractuels non formés, incohérences dans les prises en charge épuisement du personnel...conséquences du narcotrafic sur le personnel et leur mise en danger). Les risques psycho sociaux sont réels tant pour les agents que pour les jeunes, à l'heure où le thème de la santé mentale est, semble-t-il, une priorité nationale.

Concernant la situation du PTF Centre Est, notre organisation a pris la responsabilité de dénoncer un état de fait insupportable pour les collègues encore en poste, alors que le nombre de formateurs est de 5, les 2,6 équivalent temps plein restant se trouve avec une charge de travail énorme. Nous demandons que l'administration prenne les mesures nécessaires pour y mettre fin. Le SNPES-PJJ/FSU et les personnels de la PJJ sont très attachés à la formation. Elle représente une plus-value indéniable dans la construction identitaire des stagiaires et permet aux collègues des établissements et services PJJ de prendre du recul sur leur pratiques professionnelles et de s'accorder des temps de respiration professionnels.

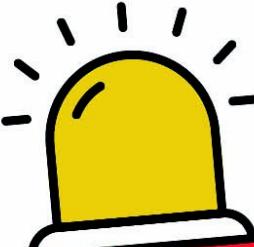
Concernant les questions salariales, puisque un point pour information est mis à l'ordre du jour concernant « les mesures indemnitàires prévues pour les corps communs et le calendrier de paie de fin d'année », nous tenons à rappeler le besoin urgent de mettre en place une politique salariale ambitieuse pour tous les professionnel.les de la PJJ et ce, malgré la crise d'attractivité que connaît notre institution et le nombre important de collègues qui la quitte au regard des conditions de travail et du cruel manque de reconnaissance. Pour cela, il faudrait d'abord que la NBI soit versée à tous les personnels de la PJJ en reconnaissance de l'exercice des missions en direction d'un public en difficultés et qu'enfin l'injustice qui est faite aux personnels administratifs cesse en leur accordant le «Ségur» et la revalorisation statutaire.

Pour finir, nous ré alertons sur la situation des personnels non titulaire de la DIR Centre Est. L'audience du 26 septembre a permis au SNPES-PJJ/FSU Centre de poser les chantiers urgents à travailler pour ces collègues. La question de la Cdisation de nombreux personnels se posent de manière urgente suite à la décision du Conseil Constitutionnel (lire notre tract : <https://snpespj.fsu.fr/snipes-pjj-fsu-centre-est-reunion-multilaterale-du-26-septembre-2025-concernant-les-non-titulaires-des-droits-a-defendre-et-de-nouveaux-a-conquerir/>).

Pour la PJJ Centre Est c'est un enjeu de taille, car cela doit permettre de ne pas perdre des collègues expérimenté et reconnus sur les différents territoires.

Face à ces constats et au vu de la situation politique et sociale que nous connaissons, la délégation du SNPES-PJJ/FSU fait le choix de ne pas siéger à ce CSA DIR PJJ Centre Est.

Un plan d'**URGENCE** pour la P.J.J



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire
Secrétariat Régional Centre Est